

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Financement Participatif France

participative.org



Financement
Participatif
France

*Association des professionnels et de
l'écosystème de la finance alternative*

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	3
LES TEMPS FORTS DE 2019	4
FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE : QUI, POUR QUOI?	5
I. NAISSANCE ET ORIGINES	5
II. NOS MISSIONS	5
NOS ACTIONS EN 2019	6
I. FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ACTEURS DE LA FINANCE PARTICIPATIVE	6
II. PROMOUVOIR ET ANCRER LA FINANCE ALTERNATIVE	7
1. ...VIA NOS PUBLICATIONS	7
Le baromètre du crowdfunding 2019	7
Baromètre 2018 du crowdfunding EnR : un record de 38 M€ collectés	8
Enquête sur le financement participatif des énergies renouvelables	8
2. ...VIA NOS RENCONTRES	9
Les petits-déjeuners débats	9
Les CrowdTuesday	9
Des séminaires territoriaux	10
Participation et intervention dans diverses manifestations	10
3. ...VIA LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS PRATIQUES	11
Le Portail du Crowdfunding	11
Participation à divers travaux	11
III. ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS	12
1. ÉCHANGES ET BONNES PRATIQUES	12
Commissions de travail	12
Un vade-mecum pour la profession	12
Contrôle des bonnes pratiques	12
2. FORMATIONS DES MEMBRES	12
3. PARTENARIATS ET SOLUTIONS POUR LA PROFESSION	13
Partenariat avec MEDIATION-NET	13
Mise en place d'une procédure de gestion de crise	13
PERSPECTIVES 2020	14
L'ÉQUIPE 2019	15
I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
II. L'ÉQUIPE PERMANENTE	15
LES MEMBRES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE	16
LES PARTENAIRES	19
I. LES PARTENAIRES HISTORIQUES	19
II. LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	19
III. LES RÉSEAUX PARTENAIRES	19
ÉTATS FINANCIERS 2019	20
I. BILAN COMPTABLE	20
II. COMPTE DE RÉSULTAT	20
III. COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2019	21

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Jérémie BENMOUSSA
Président de
Financement
Participatif France

2019 aura été synonyme de très belle croissance (+56%) pour le financement participatif français avec 629M€ collectés par les plateformes. Nous nous réjouissons que l'ensemble des secteurs de l'économie, des plus traditionnels aux plus innovants, soient de plus en plus représentés au fil des années. Nous retenons également que le financement alternatif des entreprises (financement participatif, solidarité embarquée et fonds de prêt) a progressé de 40%, s'approchant du milliard d'euros.

Dans ce contexte propice, des avancées réglementaires significatives ont été permises, notamment grâce à la loi PACTE incluant 12 mesures favorables au développement du financement participatif, dont le relèvement du plafond de collecte à 8 millions d'euros. Ce résultat a été rendu possible par un important travail de lobbying auprès du Ministère de l'Économie et des Finances, mais aussi des régulateurs AMF et ACPR. L'association a également approfondi son dialogue continu avec les ministères de l'Agriculture et de la cohésion des Territoires en vue de la publication de nouveaux décrets favorables.

La professionnalisation des acteurs du financement participatif sera restée au cœur de la stratégie de FPF à travers l'organisation de formations, de réunions de travail ou la mise en place d'un vade-mecum. Une version actualisée des indicateurs de performance a été décidée fin 2019 et est entrée en vigueur en 2020, pour assurer la transparence de l'information sur les portefeuilles des plateformes IFP et CIP vis-à-vis des investisseurs.

L'année 2020 a démarré avec une crise sanitaire mondiale inédite, qui sera de manière certaine un test sur la solidité de notre secteur, qui devra faire face à des défis nouveaux : préserver l'épargne des Français tout en conservant son agilité pour accompagner les entreprises dans la reprise économique. L'évolution vers une réglementation européenne obligatoire pour toutes les plateformes qui devrait voir le jour d'ici l'automne prochain constituera l'autre enjeu majeur, pour lequel l'association s'est d'ores et déjà mise en ordre de marche. Fidèle à ses engagements de soutenir et d'accompagner le développement de la finance participative depuis 8 ans, l'écosystème aura plus que jamais besoin de FPF comme une association unie et forte pour la période à venir.

Je remercie chaleureusement les 150 membres de leur soutien, sans lequel nous n'aurions pu amener le financement participatif à la place qu'il mérite, et pour le courage nécessaire qu'il apporte à l'équipe dans les combats qu'elle mène au quotidien.

LES TEMPS FORTS DE 2019

JANVIER



Publication du baromètre 2018 du crowdfunding en France avec KPMG
 Formation sur la LCB-FT avec Tracfin

FEVRIER



CrowdTuesday sur l'évolution du secteur 4 ans après la réglementation
 Renouvellement du partenariat avec la Banque de France

MARS



Adoption de la loi PACTE en 2nde lecture à l'Assemblée nationale.
 Séminaire en Occitanie
 CrowdTuesday sur les financements alternatifs

AVRIL



Enquête sur le financement participatif des EnR
 Baromètre du crowdfunding EnR avec GreenUnivers
 Petit-déjeuner sur la réglementation européenne

MAI



AGO FPF
 Table-ronde sur l'ISF-PME à l'Assemblée nationale
 Réunion sur la gestion extinctive

JUIN



Lancement du Portail du crowdfunding avec parcours pédagogique
 CrowdTuesday sur les partenariats entre avec de la fintech

JUILLET



Petit-déjeuner avec Emmanuel Monnet
 Mise à disposition des membres d'un vade-mecum de la profession

AOÛT



FPF prépare la rentrée

SEPTEMBRE



CrowdTuesday sur les stratégies émergentes dans la finance participative
 Séminaire en Grand-Est

OCTOBRE



Relèvement du seuil à 8M€
 Petit-déjeuner sur les opportunités de la loi PACTE avec Kramer Levin

NOVEMBRE



Élection de Jérémie Benmoussa à la présidence de FPF
 FPF partenaire du Salon Actionaria

DECEMBRE



Compromis sur le statut de European Crowdfunding Service Providers.
 CrowdTuesday sur les canaux de financements des fintechs

FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE : QUI, POUR QUOI ?

Financement Participatif France (FPF) est une association loi de 1901 ayant pour objectif **la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative** (appelé également *crowdfunding*) – notamment auprès des pouvoirs publics et des autorités de supervision – pour faire progresser le financement de projets (entrepreneux, culturels, sociaux, humanitaires, etc.) par les citoyens, en particulier en France.

I. Naissance et origines



L'acte fondateur du rassemblement des plateformes de crowdfunding en France a été la publication d'un manifeste en faveur d'un cadre réglementaire favorable au développement de la finance participative, lancé lors d'un événement au Palais Brongniart le 26 mars 2012, à la veille des élections présidentielles.

S'en est suivi la rédaction d'un livre blanc « Plaidoyer et propositions pour un nouveau cadre réglementaire » pour présenter les évolutions réglementaires demandées aux candidats à l'élection présidentielle et initier les contacts avec les régulateurs. Les plateformes ont également

entamé un travail de rédaction d'une charte de déontologie.

Le 13 août 2012, les acteurs du financement participatif se sont officiellement constitués en association.

II. Nos missions



FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX

Financement Participatif France assure, depuis sa création, un travail de lobbying en France et en Europe, auprès des ministères, des régulateurs, et de tout acteur pertinent, pour la mise en place d'un cadre législatif favorable au développement de la finance participative, tout en sécurisant les contributeurs.



RENFORCER LA CONFIANCE

Financement Participatif France s'efforce de veiller aux bonnes pratiques de ses membres pour préserver la confiance et la légitimité du secteur. Les plateformes de crowdfunding qui adhèrent à l'association s'engagent sur une charte de déontologie, des formations sont proposées...



RAYONNER

Financement Participatif France mène des actions de promotion et d'information afin de démocratiser la finance alternative. Ces actions se concrétisent notamment par l'organisation d'événements ou de formations, la publication d'études, la rédaction de guides, la mise en place d'outils, etc.



SE DÉVELOPPER

Financement Participatif France est un « business facilitator ». Nous nouons des partenariats pour renforcer la crédibilité du secteur et permettre aux membres de bénéficier d'avantages.

NOS ACTIONS EN 2019

I. Faire entendre la voix des acteurs de la finance participative

Financement Participatif France est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des régulateurs sur les questions relatives au financement participatif. Grâce à la ténacité de notre responsable relations institutionnelles et du conseil d'administration, et à l'appui du cabinet **Kramer Levin**, partenaire historique de FPF, 2019 a été une année fructueuse en termes de retombées des actions de lobbying menées :



12

Mesures favorables dans le cadre de la loi PACTE

Augmentation du seuil à 8M€, simplification d'émission de minibons, simplification du PEA-PME et éligibilité des titres, cumul IOBSP et IFP, etc.



6

Rendez-vous avec les régulateurs

pour échanger sur la LCB-FT et les évolutions des statuts CIP et IFP



4

Ministères rencontrés

4 rendez-vous à Bercy, 2 rendez-vous avec le Ministère de l'Agriculture, 1 rendez-vous avec le Ministère de la Cohésion des Territoires pour préparer de nouvelles ouvertures par décret ; et la poursuite du plaidoyer EnR auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de la Direction Générale de l'Énergie.



2

Visites à l'Assemblée nationale

Participation à une table ronde et à une audition à l'Assemblée Nationale sur les sujets fiscalités et lutte contre le financement du terrorisme.



1

Plaidoyer européen

Un plaidoyer actif autour du règlement européen : 5 rendez-vous avec la DG Trésor, 3 rendez-vous avec la Représentation permanente de la France à Bruxelles et un travail d'influence mené en commun avec l'AMF.

II. Promouvoir et ancrer la finance alternative...

1. ...via nos publications

Le baromètre du crowdfunding 2019

Depuis 2013, Financement Participatif France publie le baromètre de référence du crowdfunding en France. Pour le baromètre 2019, FPF a noué un partenariat avec **Mazars**.



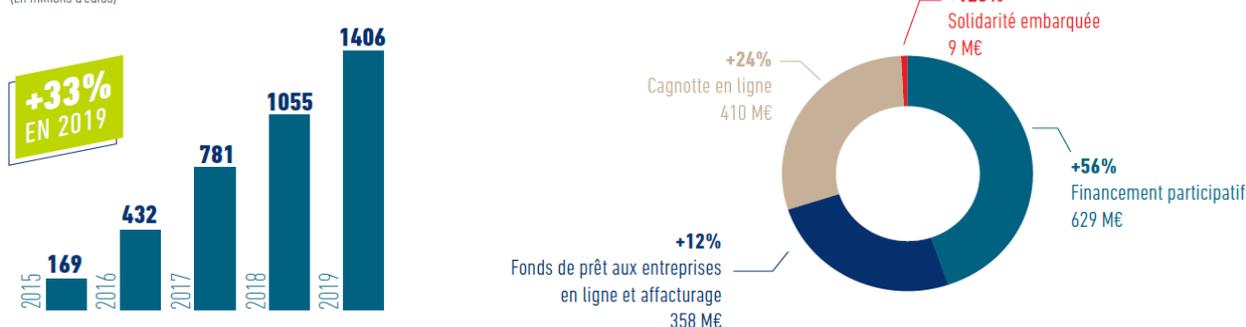
En 2019, **1,4 milliard d'euros** ont été collectés par les acteurs français de la finance alternative, soit **une progression de 33 %** par rapport à 2018.

Parmi ces acteurs :

- des plateformes de crowdfunding en don, prêt ou investissement en capital ou en royalties
- des fonds de prêts en ligne pour le financement des entreprises ou des solutions d'affacturage
- des cagnottes en ligne
- des solutions de solidarité embarquée : arrondi sur salaire ou en caisse...

LES FONDS COLLECTÉS

(En millions d'euros)



*Chiffres pro forma, les plateformes du prêt à la consommation se qualifiant davantage comme des acteurs bancaires, elles ont été retirées du baromètre en 2019 ainsi que pour les années antérieures

Le financement participatif continue sa progression, avec une croissance de 56 % passant de 402 millions d'euros collectés en 2018 à 629 millions en 2019.

Sur les 629 millions d'euros collectés via les plateformes de crowdfunding, millions, 576 millions soit plus de 91% des montants, financent des TPE/PME, des startups ou des structures de l'économie sociale et solidaire soit une hausse de 24% par rapport à 2018.

Le secteur économique représente la grande majorité des fonds collectés en 2019, en particulier le secteur de l'immobilier (57% avec 328,3 millions d'euros), suivi par l'environnement et les énergies renouvelables (16% avec 92,2 millions d'euros). Mais ce sont bien tous les secteurs que les **1 268 353 financeurs** ont soutenu via le financement participatif : des projets humanitaires au secteur industriel en passant par l'audiovisuel et la musique...

Mazars se réjouit de son partenariat avec Financement Participatif France. Mazars a souhaité s'inscrire plus concrètement au cœur de l'écosystème du crowdfunding et promouvoir ce type de solutions de financement auprès des entreprises, notamment par l'intermédiaire de son offre FinExp. Ce partenariat est l'occasion d'initiatives communes au service des plateformes et des porteurs de projet : baromètre annuel, formations, audit des indicateurs ou encore accompagnement au financement.

Bertrand Desportes, associés chez Mazars

Toutes les infographies du baromètre 2019 sont téléchargeables sur notre site : <https://financeparticipative.org/barometres-crowdfunding/>

Baromètre 2018 du crowdfunding EnR : un record de 38 M€ collectés

Chaque année depuis 2017, **GreenUnivers** avec le soutien de FPF, publie le baromètre du crowdfunding des énergies renouvelables (EnR). Il agrège et traite toutes les opérations EnR et efficacité énergétique réalisées par les plateformes de crowdfunding chaque année. L'année 2018 confirme la très forte croissance du financement participatif des énergies renouvelables avec **38,71 millions d'euros** investis dans plus de 150 projets par les citoyens dans les EnR – soit une belle progression de **89% par rapport à 2017**. Cette croissance s'explique notamment par le fait que le financement participatif des énergies renouvelables trouve un écho favorable auprès des citoyens : un impact réel et visible, un retour sur investissement peu risqué, des rendements intéressants au regard des courtes durées d'engagement (4,94% de taux de rentabilité moyen net). [[Accéder aux baromètres EnR](#)]

Enquête sur le financement participatif des énergies renouvelables

À l'initiative de FPF et avec le soutien du **Ministère de la Transition écologique et solidaire**, une [étude a été menée par l'institut YouGov en février 2019](#), auprès d'un panel de 1038 adultes français représentatifs de la population nationale, et de 2367 investisseurs dans des projets d'EnR sur 8 plateformes de financement participatif (Akuocoop, Enerfip, Lendopolis, Lendosphere, Lita.co, Lumo, Tudigo, Wised). Cette étude a relevé 4 grandes tendances :

- #1** – Les citoyens français ont une **bonne opinion du secteur des énergies renouvelables**.
- #2** – Les Français s'accordent sur le désir de contribuer au développement du secteur des EnR à l'échelle nationale (**la proximité géographique n'est pas une motivation clé de financement**).
- #3** – Les Français sont **ouverts à l'installation d'équipements pour la transition énergétique**, et ceux qui ont déjà investi sur une plateforme pour un projet d'EnR y sont significativement plus favorables.
- #4** – Les attentes des citoyens français lorsqu'ils financent des projets sont de (i) **donner l'exemple** du changement souhaité pour la planète, (ii) **voir quelque chose se concrétiser**, (iii) obtenir un **rendement financier intéressant**.



2. ...via nos rencontres

Les petits-déjeuners débats

Accueillis par notre partenaire **Kramer Levin**, FPF organise des petits-déjeuners débats avec des personnalités publiques (régulateurs, députés, membres du gouvernement, etc.). Ces rencontres sont l'occasion pour nos membres de discuter directement avec eux afin de connaître leur vision du secteur et leur transmettre des suggestions pour accompagner la croissance du crowdfunding au niveau national et européen.

En avril, les membres se sont réunis pour discuter des enjeux de la réglementation européenne à venir avec **Catherine Mansoux**, adjointe au Chef du bureau Bancfin4 et **Timothée Huré**, adjoint au chef de bureau de la réglementation de l'épargne et des marchés financiers à la DG Trésor.



En juillet, les membres de FPF ont rencontré **Emmanuel Monnet**, Conseiller financement de l'économie du Ministre de l'Economie et des Finances.



En octobre, le petit-déjeuner débat s'est déroulé autour **des opportunités de la loi PACTE** pour le secteur du financement participatif avec **Hubert de Vauplane** et **Reid Feldman**, associés du cabinet Kramer Levin.

Les CrowdTuesday



Lancés à l'échelle européenne par l'association *European Crowdfunding Network* (ECN), les CrowdTuesday sont repris en France par FPF en partenariat avec le pôle Finance Innovation.

En 2019, **5 CrowdTuesday** ont été organisés sur différentes thématiques :

- **L'évolution du secteur 4 ans après la mise en place d'une réglementation** organisé à La Place fintech avec l'intervention de **Jean-Noël BARROT**, député MODEM de la 2ème circonscription des Yvelines et Vice-Président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, **Stéphanie SAVEL**, présidente de FPF, **Julien PAILLÉ**, Direction de la gestion d'actifs à l'AMF, et **Arielle DALENS**, Contrôleur des pratiques commerciales à l'ACPR ;
- **Chaîne de financements alternatifs** : les outils innovants de financements des entreprises, avec les interventions de **Neftys**, **Inci't'financement**, **France Barter**, **Equiteasy** et **myVPM**. ;
- **Les partenariats et synergies entre acteur de la FinTech**, avec **hubokee**, **SecurBox**, **Edebex** et **Wirate** ;
- **Les stratégies émergentes** dans l'univers du financement participatif, avec **Commeon** / Hopening, **Fundimmo** / Atland et **KissKissBankBank** / La Banque Postale et ;
- **Les canaux de financements des FinTech** ouverts aux particuliers, avec **MyOptions**, **WEDOGOOD**, **Edulis**, et **Kriptown**.

Ces événements sont l'occasion de fédérer et faire rayonner l'écosystème du financement participatif en abordant ses enjeux ainsi que la variété d'outils et d'acteurs du secteur.

Des séminaires territoriaux



Deux séminaires territoriaux ont été organisés en 2019 en **Occitanie** et en **Grand Est** en partenariat avec la **Banque des Territoires** et les Régions.

À destination de l'écosystème : animateurs locaux, acteurs de l'accompagnement et du financement, entreprises et porteurs de projets, institutions publiques et collectivités... ces séminaires ont été l'occasion de discuter et de partager autour de la thématique « **Quand le financement participatif favorise l'émergence de projets à impact** ». Plus 120 participants se sont réunis à ces occasions, une belle réussite.

Participation et intervention dans diverses manifestations

Financement Participatif France a également participé à de nombreux autres événements tout au long de l'année, sur des formats variés : intervention, participation aux ateliers, invitation des membres... que ce soit sur des événements destinés au grand public, des manifestations plus professionnelles qui fédèrent l'écosystème, ou des réunions et colloques institutionnels :

- À l'occasion de la publication de « *Financement participatif : une voie d'avenir pour la culture ?* », un ouvrage issu d'un appel à propositions de recherche sur le crowdfunding dans les arts, la culture et les médias, FPF a

participé à la restitution organisée par le ministère de la Culture le 15/01.

- **Forum Banque de France** le 13/03 France sur la thématique "La dynamique entrepreneuriale et l'ESS au cœur des territoires". FPF y avait un stand pour informer et orienter les entrepreneurs sur la finance alternative.
- FPF était partenaire du **Normandie FinTech** organisé par la CCI Caen Normandie les 19-20/03.
- FPF était partenaire des 6èmes **Rencontres du Financement de l'économie** organisées par Option Finance et Stéphanie Savel, présidente de FPF est intervenue sur un atelier le 26/03.
- Organisation d'un **colloque avec le Ministère de la Transition énergétique et solidaire** le 17/04 pour restituer l'enquête menée avec Yougov « Vers une appropriation des enjeux de la transition écologique ».
- FPF a soutenu la 5ème édition du **Finance Alternative Day** porté par MyMoneyHelp et Tributile le 18/05 à Lille.
- **Lyon Finance Forum** le 20/05 : FPF était partenaire de l'événement organisé par la Tribune. Adrien Biot, référent territorial de FPF est intervenu sur la table-ronde "La chaîne du financement... what's up ?"
- Florence de Maupeou, directrice générale de FPF, est intervenue au **World Impact Summit** organisé par Solylend sur la table-ronde "Quels outils de financements au service des acteurs de la transition écologique et sociale ?" le 23/05
- FPF partenaire du **Salon Actionaria** au Palais des Congrès les 21-22/11 : un village FPF avec 7 membres (Clubfunding, Finple, Incit'financement, Mipise, Sowefund, Winefunding et WiSEED) et des interventions sur le crowdfunding.
- **Rencontres du financement participatif** à Brest le 25/11 : tenue d'un stand et intervention lors de la conférence inaugurale.

3. ...via le développement d'outils pratiques

Le Portail du Crowdfunding



En 2019, Financement Participatif France s'est associé à **Bpifrance** et la **Banque des Territoires** pour mettre en place un Portail du crowdfunding. Il s'agit d'une marque blanche du site TousNosProjets.fr édité par Bpifrance. Il référence l'ensemble des plateformes partenaires de TousNosProjets.fr et membres de FPF.

Un parcours pédagogique a été développé pour accompagner le porteur de projet dans sa recherche de financement vers les plateformes les plus adaptées à son projet.

Le Portail du crowdfunding est accessible depuis le site de Financement Participatif France.

Pour les porteurs de projets : <https://financeparticipative.bpifrance.fr/Porteur-de-projet>

Pour l'espace contributeur : <https://financeparticipative.bpifrance.fr/project/search>

Participation à divers travaux

Pour permettre l'appropriation du financement participatif, FPF participe à divers travaux tels que :

- ✓ la rédaction d'un [guide sur le financement participatif pour des projets de méthanisation](#), piloté par GRDF ;
- ✓ le [rapport sur le financement des PME-TPE](#) mené par l'Observatoire du financement des entreprises ;
- ✓ ou encore le [Baromètre de l'entrepreneuriat social 2019](#), publié depuis 2011 par Convergences et dans lequel nous avons rédigé un article sur le thème "Crowdfunding : Quand la société civile se mobilise au service de l'entrepreneuriat social".



III. Accompagner et anticiper les évolutions

1. Échanges et bonnes pratiques

Commissions de travail

Les membres de l'association se réunissent régulièrement au sein de commissions ou groupes de travail sur des thématiques variées : Transition écologique et solidaire, Immobilier, Financement de l'agriculture, Déontologie, etc.

Ces commissions ont pour but d'échanger sur l'actualité du secteur, les bonnes pratiques à mettre en œuvre, les actions pédagogiques à développer spécifiquement à une thématique ou les démarches de lobbying à entreprendre.

Un vade-mecum pour la profession



À destination exclusive des membres actifs de Financement Participatif France, le Vade-Mecum est un guide qui recense les informations utiles et les réponses aux questions qui peuvent être soulevées par les membres (réglementation, déontologie, praticité...). Accessible via un google doc partagé, le vade-mecum a vocation à être enrichi au fil de l'eau.

Contrôle des bonnes pratiques

FPF veille aux bonnes pratiques du secteur. En 2019, cela s'est concrétisé avec le contrôle annuel de la procédure de labellisation mise en place par les plateformes octroyant le label « Financement participatif pour la croissance verte » aux projets éligibles sur leur site [[plus d'info sur le label FPCV sur notre site](#)].

Par ailleurs, les équipes de FPF ont mené un contrôle de la bonne application de la charte de déontologie sur laquelle les plateformes membres s'engagent. Ce contrôle a fait l'objet d'un retour personnalisé aux plateformes avec des recommandations.

Parmi les actions de veille aux bonnes pratiques du secteur, FPF est également amené à alerter ses membres, les régulateurs et le grand public d'une manière générale sur les fraudes et arnaques repérées.

2. Formations des membres

Financement Participatif France est un organisme de formation (enregistré sous le n°11 92 21427 92 auprès du préfet de région d'Île-de-France) référencable sur DataDock (n°0039871). À ce titre, l'association a organisé des formations professionnalisantes à destination de ses membres :



- ✓ Une vingtaine de membres de FPF ont participé en janvier, sur place ou à distance, à la **formation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme**, avec les interventions de Tracfin, Mangopay, KissKissBankBank et Beclm.
- ✓ En octobre, 11 personnes ont participé à une formation à destination des IFP et des CIP sur la communication promotionnelle et les bonnes pratiques de commercialisation.

3. Partenariats et solutions pour la profession

Partenariat avec MEDIATION-NET

La médiation à la consommation est obligatoire pour toutes les transactions qui impliquent un professionnel et un consommateur en application des directives européennes.

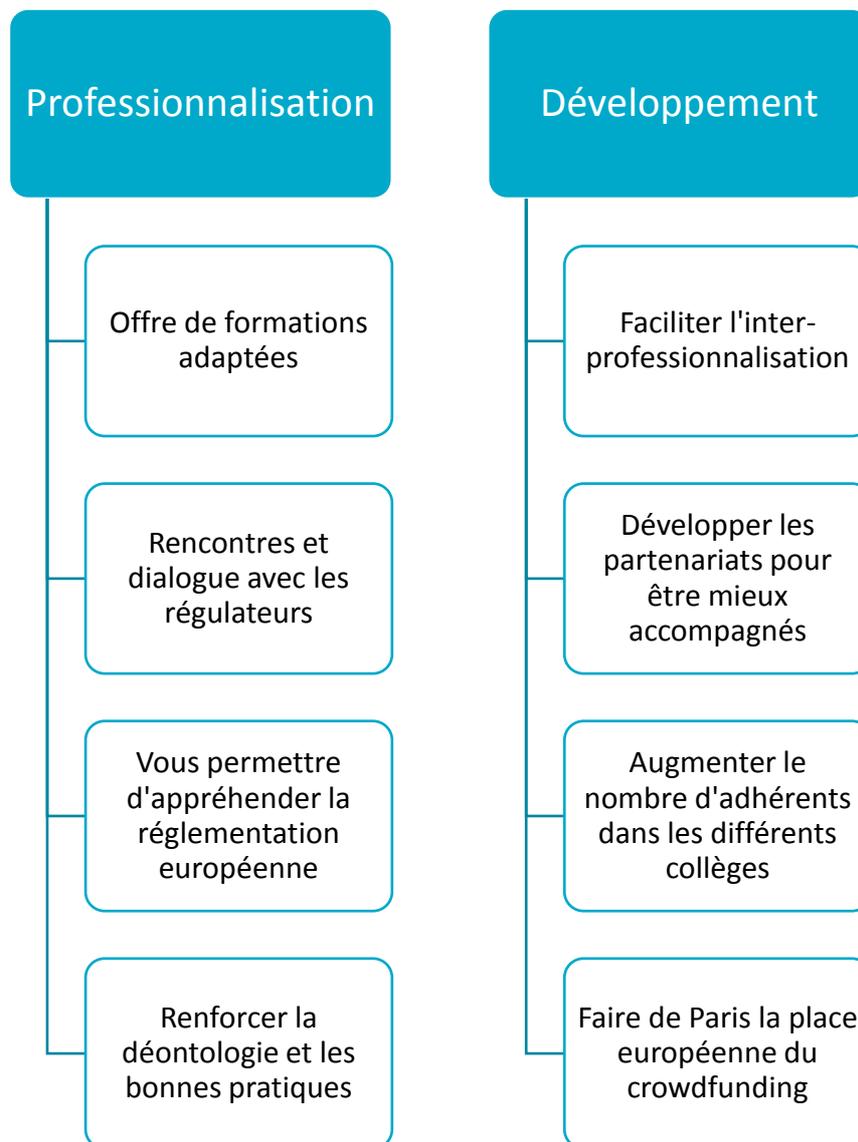
En 2019, les membres ont mandaté FPF pour conclure une convention-cadre avec MEDIATION-NET Consommation pour apporter aux IFP une solution pour qu'ils puissent répondre à leur obligation d'indiquer dans leurs CGU un médiateur à la consommation.



Mise en place d'une procédure de gestion de crise

Dans le cadre d'une crise, même mineure, il est important pour tout professionnel de se référer à un processus institutionnalisé établi en amont afin d'en suivre les étapes et de minimiser ses effets. À travers son guide « Gérer la communication en cas de crise », FPF propose un outil pratique expliquant pas à pas, de manière très concrète, les actions à lancer dans la première heure après le déclenchement de la crise, puis la conduite à tenir pour gérer au mieux la communication et la sortie de crise. Cette initiative permet à FPF et à ses plateformes membres d'être réactifs en cas de crise, peu importe sa nature.

PERSPECTIVES 2020



L'ÉQUIPE 2019

I. Le conseil d'administration

Le 29 novembre 2019, à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire, les membres de FPF ont élu leur conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Jérémie Benmoussa a pris la suite de Stéphanie Savel qui a présidé l'association jusqu'au 6 novembre 2019.

Conseil d'administration de FPF et représentation des collèges

Collège du Financement participatif



Collège des Institutions financières



Erwan Audouit
Crédit Coopératif

Collège des services aux plateformes



Dominique Matzutat
Hubokee
Délégué à la communication

Collège des conseils aux épargnants



Olivier Gentier
Advize

Collège des utilisateurs et soutiens



Benoit Granger
Délégué à la déontologie

II. L'équipe permanente



Florence de Maupeou est directrice générale de l'association depuis le 1^{er} décembre 2014. À ce titre elle se charge de la gestion courante de l'association, de son développement (recrutement et suivi des membres, partenaires, gestion de projets, événements), de l'animation des commissions et groupes de travail, de la communication interne et externe...

Anaële Toubiana-Varin a rejoint l'association fin août 2017. Elle est responsable des relations institutionnelles. Elle est en charge des actions de lobbying de l'association et des relations d'influence afin de faire entendre notre voix auprès des instances pertinentes.

Nous avons également accueilli **Philippe Aubry**, pour une période de 6 mois en remplacement de Florence ; ainsi que **Alpha Diallo** et **Ranjan Seelalsing** pour des périodes de stage.

LES MEMBRES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE

Les membres de l'association sont invités à contribuer aux travaux de l'association et à partager leurs suggestions.

Fin 2018, les membres de FPF se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire afin d'entériner l'évolution structurelle de l'association. Alors que FPF était composé de 2 collèges : le collège des plateformes et le collège de l'écosystème, l'association prend un nouvel essor avec la création de plusieurs collèges afin de :

- gagner en visibilité et en légitimité ;
- associer les différentes parties prenantes aux réflexions et notamment les porteurs de projet et contributeurs des plateformes ;
- enrichir les pratiques, faciliter les synergies opérationnelles entre des métiers complémentaires ;
- pérenniser l'association



En 2019, l'association comptait **133 membres** au sein de ses différents collègues.



Ils nous ont rejoint début 2020 : **CITESIA** **Kiwai** **EASY CROWD** **LEMONWAY**

PANORAMA DES PLATEFORMES DE CROWDFUNDING
MEMBRES DE L'ASSOCIATION FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE



	DON / PRÉVENTE	DETTE (PRÊT, OBLIGATIONS, MINIBONS)	INVESTISSEMENT (CAPITAL, ROYALTIES)
PLATEFORMES GÉNÉRALISTES			
Plateformes généralistes	 	 	
PLATEFORMES THÉMATIQUES			
Agriculture			
Collectivités			
Développement durable / EnR			
Immobilier			
Patrimoine			
Proximité			
Solidarité / ESS			
Vin / Restauration Hôtellerie			
PLATEFORMES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique			
Auvergne Rhône-Alpes			
Nouvelle Aquitaine			
Bourgogne-Franche-Comté			
Grand Ouest			
Hauts-de-France			
Occitanie			
Outre-Mer			

Membres de Financement Participatif France au 01/12/2019. Retrouvez les plateformes membres de FPF sur www.financeparticipative.org

Retrouvez l'ensemble des membres sur notre site : <https://financeparticipative.org/qui-sommes-nous/membres-association/>.

LES PARTENAIRES

I. Les partenaires historiques

Ils soutiennent le développement de l'association depuis plusieurs années :



II. Les partenaires opérationnels

Ils apportent des solutions techniques et opérationnelles ou de la visibilité à Financement Participatif France :



III. Les réseaux partenaires



ÉTATS FINANCIERS 2019

I. Bilan comptable

ACTIF	Net au 31/12/2019
Immobilisations corporelles	357,92 €
Dépôts et cautionnements	1 200,00 €
Usagers et comptes rattachés	6 503,02 €
Autres créances	5 875,00 €
Disponibilités	19 552,77 €
Charges constatées d'avances	47,03 €
TOTAL Actif	33 535,74 €
PASSIF	Net au 31/12/2019
Fonds propres	10 015,00 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678,00 €
Dettes fiscales et sociales	19 501,00 €
Autres dettes	1 486,00 €
Produits constatés d'avance	1 855,00 €
TOTAL Passif	33 535,00 €
Report à nouveau	41 595,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-31 580,00 €

II. Compte de résultat

	Au 31/12/2019
Production vendue	7 261,16 €
Subventions d'exploitation	55 010,00 €
Cotisations	75 570,00 €
Autres produits	547,99 €
Transfert de charges d'exploitation	2 880,00 €
TOTAL Produits d'exploitation	141 269,15 €
Achats non stockés et charges externes	47 620,00 €
Impôts et taxes	579,55 €
Salaires et traitements	89 103,27 €
Charges sociales	34 420,12 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	120,48 €
Autres charges	1 005,98 €
TOTAL Charges d'exploitation	172 849,40 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-31 580,25 €
RÉSULTAT COURANT	-31 580,25 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-31 580,25 €

III. Commentaires sur les états financiers 2019

Les ressources de FPF sont constituées par les cotisations des adhérents (53,5 %), les appuis des partenaires (39 %) et – dans une moindre mesure en 2019 – la vente de services, en particulier les formations organisées pour les membres (5 %).

Le résultat fait ressortir une perte de 31 580€.

Cette perte s'explique par la diminution des formations sur 2019 de 27K€ qui est compensé par les partenariats. Par ailleurs, les charges de formation sont moins élevées par rapport à 2018.

Le poste salaire, traitements et charges sociales passe de 110K€ à 123K€. Des évènements connus en 2019 ont variés ces postes de façon significative :

- Gratification de stage pour 4000€
- 3 salariés sur 6 mois en 2019 (remplacement pour congé maternité) pour 5000€ de plus qu'en 2018
- Tickets restaurants pour 4000€

Au niveau des charges, il y a une diminution des frais d'étude et prestation de service de 5000€. Dans les honoraires, il y a un décalage d'une année sur l'autre (4 138€ en 2018 et 4 590€ en 2019). À partir de 01/01/2020, l'honoraires comptable diminuent.

FPF dispose néanmoins d'une situation de trésorerie positive (10 015€) fin 2019 grâce à des résultats positifs les années précédentes, permettant un report à nouveau de 41 595€. Les comptes de FPF sont établis par In Extenso.



Financement Participatif
France

Financement Participatif France

www.financeparticipative.org

Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos partenaires pour leur soutien :



GRUPE
CREDIT COOPERATIF



KPMG

Kramer Levin

Financement Participatif France
Association loi 1901, SIREN 804 506 798
21 rue de Rocroy, 75010 PARIS
info@financeparticipative.org

Retrouvez-nous sur les réseaux :   